



Ecole maternelle
9 rue du Château-Jouan
37320 Truyes
Tel/Fax: 02 47 43 46 86

ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du Conseil d'Ecole **Du jeudi 5 novembre 2020**

Présents en visioconférence :

Municipalité : MM. Birocheau, Picard

Enseignantes : Mmes Chatet, Caillaud, Barat, M. Le Dévéhat

Représentants des parents d'élèves : Mmes Danos, Chartier, Bedouet (titulaires) Mme Jolly (suppléante)

DDEN : M. Meunier

ATSEM : Mmes Bazin, Michardière

Excusés : Mme l'Inspectrice ; le maire, M. De Colbert

La séance débute à 18h00.

Secrétaire de séance : Mme Barat

1- Présentation des membres du conseil

Les parents demandent la création d'un trombinoscope de l'équipe enseignante et de l'équipe encadrante. Une plaquette a été donnée en début d'année. Il n'est pas prévu de réaliser un trombinoscope d'école. Chaque enseignant est libre de choisir de réaliser un trombinoscope de classe qu'il colle dans le cahier de vie.

2- Date des prochains conseils d'école

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre : mardi 9 février 2021

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre : mardi 15 juin 2021

3- Résultats des élections 2020-2021

Suite aux élections du 9 octobre 2020, les représentants de parents titulaires élus au conseil d'école seront cette année : Mmes Danos Marine, Chartier Mélanie, Bedouet Jessica et Voisin Anaïs (titulaires) ; Mmes Guillaud Virginie, Jolly Audrey et M. Herrick Wilfried, Jacquot Kévin (suppléants)

Le taux de participation était de 57.49% (contre 46.47% en 2019).

2 sièges ont été attribués à la liste conduite par l'association « Graines d'avenir » avec 52.222%des voix et 2 sièges ont également été attribués à la liste présentée par l'APE avec 47.778%des voix.

4- Règlement intérieur du conseil d'école.

Le règlement intérieur du conseil est adopté à l'unanimité.

5- Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école 2020

Après relecture le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

6- Vote du règlement intérieur de l'école

- Afin d'appliquer les nouvelles mesures concernant la scolarité obligatoire dès 3ans, une modification est apportée dans les rubriques « admission » et « fréquentation scolaire ».
- Les horaires des APC sont mis à jour.
- La responsabilité civile est ajoutée au caractère obligatoire concernant les sorties hors temps scolaire.
- Un point est supprimé : « Les invitations aux anniversaires doivent être distribuées en dehors de l'école », pour ne pas pénaliser les élèves qui vont en permanence au périscolaire. Les enseignants demandent tout de même à ce que les parents s'en chargent quand c'est possible, en dehors de l'école.

- Un point est ajouté dans la rubrique « sécurité » : « En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

7- Effectifs

Effectifs : 86 élèves (85 familles)

34 PS (une arrivée à la rentrée de novembre)/ 21 MS/ 31 GS répartis en 4 classes

PS : 23

PS/MS : 21 (11PS et 10 MS)

MS/GS : 20 (11MS et 9GS)

GS : 22

- Les parents se questionnent sur la pédagogie utilisée dans les classes à double niveau : nous établissons en équipe des programmations par niveau. Le travail est différent pour des élèves de niveaux différents, même dans une même classe ; tout comme le travail peut être différencié en fonction des progrès des élèves au sein d'un même niveau.

-En raison du contexte sanitaire, la réunion générale de début d'année n'a pas pu être organisée. Cependant, dans chaque classe, une réunion d'information a été proposée aux familles.

- Les parents demandent à ce que les enseignants utilisent un système de couleur pour évaluer le comportement des élèves. Cela relève de la pédagogie de l'enseignant. Il est important de laisser le temps aux élèves de s'adapter aux règles de vie de la classe et de l'école. Ce système crée des frustrations chez l'élève et les parents questionnent également sur le choix de la couleur.

Les enseignants restent disponibles pour faire le point à la demande des parents. Les enseignants informent les parents lorsqu'ils le jugent nécessaire en cas de difficultés.

8- Organisation et crise sanitaire

Depuis la rentrée, nous avons dû mettre en place deux protocoles sanitaires : un premier jusqu'aux vacances d'octobre et le second « renforcé » depuis la reprise de novembre.

Nous utilisons deux portes d'accès en fonction des classes pour limiter les regroupements et fluidifier la circulation.

Chaque classe a son point de sortie différent : porte fenêtre, portes des classes ou portail. Ce choix a été fait en fonction des contraintes matérielles et adapté à l'âge des enfants.

Depuis la reprise de novembre, la limitation du brassage entre les classes est renforcée : c'est pourquoi nous avons coupé la cour de récréation en deux à l'aide de rubalise. Nous alternons les classes dans ces deux espaces. L'espace « jardin » est devenu impraticable en cette saison pour être utilisé.

9- Remplacement des ATSEM

Une Atsem est actuellement en arrêt dans la classe de petite section. C'est un arrêt qui a été prolongé à plusieurs reprises. La mairie essaie systématiquement de trouver une personne pour remplacer mais éprouve des difficultés quand ce ne sont pas des absences prévues et que la remplaçante doit également s'absenter. Tout le monde est bien conscient que ce n'est pas une situation facile pour tous et que cela perturbe les repères d'enfants si jeunes. Ne pouvant laisser la classe des petits sans ATSEM, ce sont les ATSEM des autres classes qui se sont relayées chez les petits en laissant « leur » classe seule avec l'enseignante.

Depuis la reprise une nouvelle personne a été recrutée.

10-Projets

- Jardin

Mme Duret sortira avec sa classe (les grandes sections) tous les lundis après-midis pour faire classe dans le jardin partagé, situé à côté de la mairie. Des toilettes sèches ont été installées.

- Le cross a eu lieu vendredi 17 octobre 2020. Nous avons dû l'adapter en le faisant à « huis clos » avec quelques parents accompagnateurs. Après les courses, un goûter a eu lieu dans chaque classe.

-L'école est de nouveau inscrite au dispositif « Ecole et cinéma ». 2 projections sont prévues au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre. Une 3^{ème} projection est également prévue pour les classes de MS-GS et GS au 3^{ème} trimestre.

-Le partenariat avec la bibliothèque se poursuit également. Nous ne pouvons nous y rendre actuellement en raison de la crise sanitaire. Nous reprogrammerons les sorties dès que l'interdiction sera levée.

11-Sécurité

Visite sécurité : une visite sécurité a eu lieu ce jour.

Incendie : l'exercice a eu lieu le 29/09/2020. Les élèves étaient prévenus et préparés.

Il s'est déroulé rapidement, et l'évacuation s'est faite de manière efficace.

PPMS intrusion : l'exercice a eu lieu le 13 octobre 2020 (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Le protocole de mise en sûreté a été respecté.

Une alarme lumineuse déclenchable des classes ayant été installée, l'alerte a pu se faire facilement. Les élèves dans la cour ont pris du temps pour réagir au signal et rentrer alors que le signal dans l'école a été rapidement entendu et les élèves ont réagi rapidement.

Un exercice de prévention des risques majeurs sera fait le 24 novembre 2020. De même un deuxième exercice d'évacuation incendie aura lieu au second trimestre.

Abords de l'école : les parents demandent un aménagement du chemin entre l'école et la cantine ainsi qu'une interdiction de circuler dans la rue du Château Jouan.

M. Birocheau explique qu'il y a un chemin piétonnier qui relie les deux écoles, les trous qui s'étaient formés ont été rebouchés. Une partie de celui-ci ne peut être réaménagé car il passe sur un terrain privé.

12-Présentation du bilan de l'USEP « Ptits Drôles »

L'assemblée générale de l'association a eu lieu à l'école le jeudi 8 octobre 2020.

Mme Barat, trésorière présente le bilan comptable de l'association.

Le bilan comptable va être envoyé aux représentants des parents d'élèves.

La modification du bureau de l'USEP sera envoyée à la mairie afin de faire une mise à jour.

13- Investissements

- Une alarme anti intrusion a été installée : elle permet de notifier l'alerte en cas d'intrusion attentat. C'est un signal sonore. Une alarme antivol a également été installée. (coût total 8400€).
- La porte fenêtre de la classe de Mme Caillaud est commandée (3750€). Elle devrait être changée en février.
- Les travaux pour le nouveau restaurant scolaire ont démarré. Il y a peu de retard, le chantier avance bien. Une réflexion est en cours sur l'ajustement du chemin prévu pour les élèves de maternelle reliant à la nouvelle cantine. La fin des travaux est prévue pour l'été 2021 pour une utilisation à la rentrée de septembre 2021.
- Concernant l'utilisation de l'ancienne cantine, rien n'est encore prévu, la mairie prendra le temps d'y réfléchir ultérieurement
- L'armoire à pharmacie a été changée.
- Le vantail du portail gris entre la cour et l'ALSH est prévu d'être réparé (780€).

La séance est levée à 19h45.

La directrice
Mme Chatet

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance
Mme Barat